



Stage de formation syndicale

Retraite par points, que signifie la réforme à venir ?

Avec Bernard Lioure, Jean Bernard Shaki et Julien Guérin.

Le 15 février 2019 au Lycée Frédéric Joliot Curie de Dammarie les Lys

168 rue Frédéric Joliot Curie

Ni privilège, ni cadeau hérité d'un âge d'or, une pension décente est un droit pour toutes et tous. Pour pérenniser ce droit, des solutions alternatives existent, portées par nos syndicats, de nombreux chercheurs et économistes.

Pourtant les gouvernements successifs, ici et en Europe, excellent à persuader la population du contraire à grand renfort dramaturgique, profitant de l'émoi créé pour tenter d'imposer des solutions qui n'ont comme autre but que de réduire « les dépenses de retraites ». Ainsi le système des « comptes notionnels » ou comptes à points figure-t-il au cœur de la énième réforme des retraites promise par Macron et cie

Que changerait ce système paré des vertus du modernisme et mâtiné de liberté individuelle ? Quels en sont les dangers ?

Cette formation syndicale est ouverte à toutes et tous, il n'est pas nécessaire de s'approcher de la date d'ouverture des droits à pension pour participer. La formation syndicale est un droit institué pour tous les agent.e.s et se déclinant sous la forme de 12 journées par agent et par année.

Participer à un stage syndical, c'est : s'armer pour défendre ses droits, en conquérir des nouveaux et défendre notre statut.

C'est aussi un moment convivial qui permet de prendre du recul sur son travail quotidien, rencontrer des collègues exerçant d'autres métiers.

Venez réfléchir, vous informer, débattre avec la FSU !

N'oubliez pas votre double inscription AVANT LE 15 janvier : auprès du supérieur hiérarchique ET de la FSU77 par mail : stage.77fsu@gmail.com.